



La Haute école des arts du Rhin est un établissement public d'enseignement supérieur artistique d'excellence. Elle dispense des enseignements en arts plastiques et en musique dans de nombreuses spécialités : art contemporain, communication graphique, illustration, design, scénographie, peinture, sculpture, objet (verre, céramique, livre, bijoux) mais aussi composition et interprétation musicale, etc. Répartie sur trois sites à Strasbourg et à Mulhouse, elle accueille près de 750 étudiants qu'elle mène à des diplômes de niveau licence et master. Forte de son histoire et de sa géographie et s'appuyant sur 160 agents permanents, la HEAR fonde son projet d'établissement sur la pluridisciplinarité et l'engagement individuel et collectif de ses étudiants. Elle recherche actuellement pour le **site de l'Académie supérieure de musique** un(e) :

Conseiller(ère) aux études DNSPM – MASTER – DOCTORAT – ERASMUS et responsable de l'Action Culturelle de L'Académie Supérieure de Musique

Date limite de candidature : 22 août 2022 **Date prévue du recrutement : dès que possible.**

Type de recrutement : fonctionnaire ou non titulaire de droit public

Grades : ATTACHE / ATTACHE PRINCIPAL (ouvert également aux profils PEA)

MISSIONS

Sous l'autorité du Directeur de l'Académie supérieure de musique, en lien avec l'Administratrice de l'Académie supérieure de musique et la conseillère aux études (DE), et avec l'appui de l'assistante scolarité et action culturelle, le Conseiller aux études (DNSPM/MASTER/DOCTORAT/ERASMUS) et responsable de l'action culturelle devra assurer les missions suivantes :

En qualité de conseiller(ère) pédagogique :

- Présider les jurys des examens d'entrée et de fin d'année
- Assurer l'organisation pédagogique des cursus DNSPM, Master et Doctorat
- Assurer l'accompagnement personnalisé des étudiants
- Assumer le rôle de référent Relations Internationales de l'académie (identification et entretien des partenariats, accompagner les projets d'échanges portés par les enseignants / accompagner les étudiants en mobilité sortante, accueillir les étudiants étrangers, participer aux réseaux internationaux ;
- Suivre la scolarité des étudiants inscrits régulièrement à l'Académie (DNSPM /MASTER/DOCTORAT)
- Alimenter la base de données du logiciel de scolarité (DNSPM /MASTER/DOCTORAT)
- Impulser l'organisation des examens d'entrée (DNSPM /MASTER/DOCTORAT)
- Impulser l'organisation des examens de fin d'année (DNSPM /MASTER/DOCTORAT)
- Superviser la collecte des notes du contrôle continu et des examens auprès des professeurs et des jurys
- Veiller à conformité des conditions d'accès aux formations et aux diplômes (textes des Ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur)
- Collaborer avec l'Université de Strasbourg autour des parcours intégrés
- Collaborer avec le/la responsable de la formation au Diplôme d'État
- Mettre en place des partenariats à visée professionnelle
- Connaissance des réseaux professionnels d'enseignement supérieur musique (jurys, master-class et culture)

En qualité de responsable de l'action culturelle :

- Élaborer la programmation culturelle de l'Académie (concerts, master-class, conférences, ...) avec le Directeur de l'Académie
- Assurer la production des manifestations en relation avec le/la chargé(e) de l'action culturelle et la régie du Conservatoire de Strasbourg
- Favoriser les échanges et les projets entre les étudiants musiciens et les étudiants plasticiens de la Haute École des Arts du Rhin
- Solliciter des supports de communication et fournir du contenu au service de la Communication de la Haute École des Arts du Rhin
- Établir les effectifs des ensembles instrumentaux de l'Académie

SUJETIONS :

- Congés à prendre pendant les vacances scolaires de l'établissement ;
- Interventions à titre exceptionnel le soir et le week-end

PROFIL RECHERCHÉ :

Diplômé de l'enseignement supérieur musical (niveau master), ayant une pratique musicale avérée, ainsi qu'une expérience significative et réussie dans le domaine culturel, le/la candidat(e) devra justifier des qualités et compétences suivantes :

Savoir et savoir-faire :

- Bonne connaissance de l'enseignement supérieur et particulièrement de la structuration et du fonctionnement de l'enseignement supérieur de la musique
- Expertise et pratique musicale (niveau PEA)
- Bonne connaissance du milieu culturel, en particulier celui de la musique
- Bonne connaissance des exigences spécifiques de la pratique musicale d'excellence
- Bonne connaissance des collectivités territoriales et de leurs établissements
- Maîtrise de l'anglais exigée / maîtrise de l'allemand appréciée
- Conduite de projets
- Aptitude rédactionnelle
- Capacités organisationnelles

Savoir-être :

- Sens de l'écoute,
- Travail en équipe
- Initiatives et polyvalence
- Sens de l'organisation, disponibilité, souplesse

Lieu et service d'affectation : **Académie Supérieure de Musique. Cité de la Musique et de la Danse à Strasbourg**

Temps de travail : temps plein (35h/semaine)

Les candidatures (curriculum vitae, lettre de motivation) sont à adresser **par mail à :**
ressources.humaines@hear.fr

Informations complémentaires :

MME Lara FERRY, Responsable des Ressources Humaines

mail : ressources.humaines@hear.fr